



## COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des négociations relatives à la réforme statutaire de la filière des personnels de surveillance annoncée par le ministre de la Justice le 21 février dernier, nos organisations syndicales représentatives à la direction de l'administration pénitentiaire ont été conviées à des réunions sous la forme de bilatérales au ministère la semaine du 27 avril.

Nos trois organisations professionnelles, l'UFAP UNSa Justice, la CGT Pénitentiaire et le SPS, s'étant entendues sur un projet commun d'architecture d'un nouveau corps de catégorie B en deux grades dans l'intérêt des personnels, il nous semblait logique et légitime de solliciter une audience commune auprès du directeur de cabinet pour le présenter.

Le refus puis l'absence de réponse du ministère sur une éventuelle date de rendez-vous encore à ce jour interroge non seulement sur la conception du dialogue social dans notre ministère de tutelle mais également sur la nature des freins de ce « blocage » dans le processus de négociations.

Le dialogue social a pourtant comme rôle essentiel d'encourager la formulation d'un consensus entre ses principaux acteurs, syndicaux et institutionnels, sur des questions primordiales d'intérêt commun comme la rémunération des fonctionnaires. Encore faut-il que la volonté de discuter existe chez toutes les parties concernées et que le projet ne soit pas d'ores et déjà arrêté avant même le début des négociations.

Pour le bloc syndical, le projet de l'administration est non seulement loin d'être à la hauteur des annonces faites d'une réforme historique mais surtout aux antipodes des attentes légitimes des personnels de terrain.

Notre projet défend quant à lui les intérêts de nos collègues en répondant aux réels besoins du terrain mais aussi à la pénurie d'effectifs. Elle permet à tous de bénéficier d'une évolution indiciaire linéaire sans examen professionnel ou tableau d'avancement manquant souvent d'objectivité sur le professionnalisme des personnels de surveillance.

Pour bâtir une réelle réforme statutaire d'envergure pour les personnels, il est indispensable de faire front commun pour défendre leurs intérêts. Nous invitons donc l'ensemble des organisations syndicales de la Direction de l'Administration Pénitentiaire à rejoindre notre bloc syndical.

Le 5 mai 2023

Pour l'UFAP UNSa Justice,  
le Secrétaire général,

Emmanuel CHAMBAUD

Pour la CGT Pénitentiaire,  
le Secrétaire général,

Samuel GAUTHIER

Pour le SPS,  
le Secrétaire général,

Jérôme MASSIP